

N°649—Année 2023

Le 26 janvier 2023



FLESSELLES

Clé de Contact

231, rue de la Vigne

03.22.93.74.67 - 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :
mairie.flesselles@nordnet.fr

Pour visiter notre site internet :
www.mairieflesselles.fr

Salle des Fêtes
FLESSELLES

BOURSE
AUX
JOUETS ET PUERICULTURE

9h à 17h

Restauration sur place
Boissons
Tombola

Renseignements
&
reservation
ape.flesselles@gmail.com

Sommaire :

- Page 2 : Ramassage des OM et TRI
- Page 3 : La chasse aux oeufs
- Page 4 : Marché du terroir / « voisins vigilants »
- Page 5 : Jardins ouvriers / Point travaux
- Page 6 : Menus de cantine
- Page 7 : Petites annonces / Divers
- Page 8 : Permanence des élus

Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 9 février 2023

Gestion des ordures ménagères et du tri sélectif

FACTURATION ET CALENDRIER DE LA TEOMI

Actuellement, le service gestion des déchets ménagers est financé par la TEOM que chacun paie à travers les impôts locaux (taxe foncière) une fois par an.

Je peux continuer à présenter mon bac pucé à la collecte tous les 15 jours, mais chaque fois que je ne le fais pas, j'économise une levée.

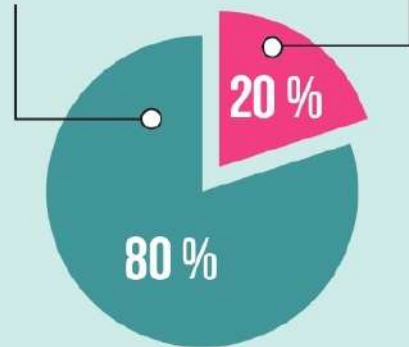


1 SORTIE = 1 LEVÉE

La TEOMi comprend :

une part fixe incluant les coûts liés à la gestion des bacs, des points d'apport volontaire, des déchèteries, de la collecte sélective et des frais de collecte des ordures ménagères,

une part variable fonction du nombre de levées du bac d'ordures ménagères



Contenance du bac	140 L	240 L	360 L
Coût de la levée (comptée sur la part variable)	3,00 €	4,00 €	5,00 €

Il s'agit d'un **tarif expérimental** qui pourra évoluer en fonction des résultats de 2022 et de la participation de chacun.



Maintien de la TEOM et sensibilisation des usagers



Comptabilisation réelle des levées



Facturation réelle de la TEOMI avec les levées réalisées en 2023

2022 et 2023 sont des années de transition qui doivent permettre à chacun de se familiariser avec ce nouveau système.

La chasse aux oeufs



Cherchez et trouvez les œufs semés dans la commune, à partir de 10h30, ils contiennent une petite surprise et sont numérotés pour la tombola.

Les poules, poussins et lapins ci-dessus vous donnent quelques indices...

Puis on se donne rendez-vous au **Parc de la Peupleraie à 11h00** pour la suite de la chasse et la tombola

Bulletin d'inscription

Coupon à découper et à déposer en mairie avant le 17 mars 2023

Nom, Prénom et date de naissance de ou des enfant(s) :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Le marché du terroir



Informations



La gendarmerie organise une réunion

« Voisins vigilants »

et sécurité

Le mercredi 8 février 2023 à 16 h

Salle de conseil.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Jardins ouvriers



En ce qui concerne l'attribution (par tirage au sort) des 3 jardins ouvriers ; l'inscription, par courrier adressé à M. TOUPART en mairie, **prendra fin le 4 février 2023.**

Le règlement concernant la gestion et l'entretien de ces jardins sera publié ultérieurement dans une prochaine clé de contact courant février.

Merci de faire vite pour vous inscrire.

Point travaux

Nous avons constaté que la propriété de la mairie (anciennement propriété M. FOSSÉ) a été entièrement démolie.

Ce terrain sera consacré à l'édification de salles destinées aux associations Flesselloises ainsi que des parkings.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancée du dossier.



Menus de cantine



Du lundi 30 janvier au vendredi 3 février 2023

Lundi 30	Mardi 31	Jeudi 2	Vendredi 3
<p>Œufs mayonnaise</p> <p>Sauté de bœuf à la tomate</p> <p>Légumes racines ail et persil</p> <p>Fromage fondu vache picon</p> <p>Gélifié saveur vanille</p>	<p>Carottes râpées vinaigrette aux herbes</p> <p>Cœur de merlu sauce citron</p> <p>Petits pois</p> <p>Yaourt nature sucré</p> <p>Fruit de saison</p>	<p>Betteraves façon rémoulade</p> <p>Bolognaise veggie</p> <p>Pâtes cavatappi</p> <p>Fromage frais sucré</p> <p>Crêpe + confiture pot</p>	<p>Semoule aux poivrons et épices kebab</p> <p>Sauté de dinde aux olives</p> <p>Haricots verts persil</p> <p>Coulommiers</p> <p>Flan nappé au caramel</p>

Du lundi 6 au vendredi 10 février 2023

Lundi 6	Mardi 7	Jeudi 9	Vendredi 10
<p>Taboulé (semoule, tomate, maïs, poivrons)</p> <p>Sauté de dinde à la catalane</p> <p>Ratatouille</p> <p>Yaourt local framboise</p> <p>Fruit de saison</p>	<p>Coquillettes aux petits légumes</p> <p>Chipolatas au jus</p> <p>Purée de carottes</p> <p>Fromage frais sucré</p> <p>Fruit de saison</p>	<p>Cœur de scarole</p> <p>Boulette au bœuf sauce tomate olive et origan</p> <p>Pâtes gnocchi (blé)</p> <p>Fromage blanc aromatisé gervais</p> <p>Cake ricotta pépites de chocolat</p>	<p>Duo carotte et céleri râpés mayonnaise</p> <p>Pain de poisson sauce mousseline citron</p> <p>Riz</p> <p>Yaourt aromatisé</p> <p>Gélifié saveur chocolat</p>



Divers

14 Fevrier 2023
BRASSERIE
 TANTE ANNA
Saint-Valentin



Réservations
 au 06 28 94 97 39

44€

Menu

ENTREE

Salade , périgourdine,
 gésiers, lardons, magret fumé
 foie gras

OU

Saint-Jacques
 à la dieppoise

PLAT

Filet de boeuf au gingembre
 OU

Filet de bar à l'anis tagliatelles
 Tomate provençale
 Flan de courgettes

DESSERT

Coupe spéciale Saint-Valentin
 Macarons
 Glace Vanille, Nougat, Framboise
 Coulis de framboises

LES PERMANENCES



Les permanences des Elu(e)s se feront
UNIQUEMENT sur rendez-vous



MAIRIE DE FLESSELLES - 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : mairie.flesselles@nordnet.fr ou secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Conditions pour la parution des annonces :

Les annonces doivent être déposées au plus tard le **jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.** Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.

Si votre annonce n'est pas conforme à ces conditions, elle ne sera pas publiée.